Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 58 (1971)

Heft: 1: Planen und Bauen für die Ferien

Artikel: Une station de montagne à Planachaux : Urbanistes-architectes ACAU

- Atelier Coopératif d'Architecture et d'Urbanisme, Carouge-Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-44956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une station de montagne à Planachaux

(Commune de Champéry)

Urbanistes-Architectes: ACAU - Atelier Coopératif d'Architecture et d'Urbanisme, Carouge-Genève

Le tourisme se développe et se transforme rapidement dans le Val d'Illiez et le Val d'Abondance; aux stations anciennes - Champéry, Morgins, Morzine, Col des Gets, situées à 1100 ou 1200 mètres d'altitude, viennent ou viendront s'ajouter plusieurs stations créées de toutes pièces à 1600 mètres d'altitude: Avoriaz en France, les Crosets et bientôt Planachaux en Suisse. La liaison franco-suisse créée en 1969 (deux télésièges et téléski) permet actuellement aux skieurs de parcourir aisément les domaines skiables du Col des Gets, de Morzine, d'Avoriaz (en France), de Planachaux, Champéry, les Crosets, Morgins (en Suisse).

Dans ce cadre, tenant compte d'un équilibre entre la capacité d'hébergement, la capacité des champs de ski et celle des remontées mécaniques existantes et projetées, il est prévu de créer une station de 5000 lits à Planachaux, entre 1650 et 1800 mètres d'altitude, en liaison directe avec les stations d'Avoriaz, de Champéry et des Crosets. La station sera desservie par une route qui empruntera en majeure partie le tracé actuel de la route d'alpage Champéry-Planachaux.

Plan de zones

Le plan de zones de la future station s'étend sur un site de 70 hectares environ; il s'intègre dans le plan d'aménagement de la commune de Champéry, actuellement à l'étude. Les terrains situés à l'intérieur du périmètre de la station appartiennent à une dizaine de propriétaires. Le plan de zones et le règlement de construction qui lui est attaché ont été approuvés par l'Assemblée primaire de la Commune de Champéry en juillet 1969, et homologués par le Conseil d'Etat du Canton du Valais en novembre 1969.

Le plan est basé sur les principes suivants:

- préserver les pistes de ski et les remontées mécaniques existantes et exploiter de nouvelles pistes de ski par la création d'un téléski;
- intégrer le ski à l'intérieur de la station; à cet effet les zones de construction seront situées entre les pistes de ski;
- délimiter les zones de construction et les pistes de ski par les éléments caractéristiques du site: collines, ravins, promontoires, forêts, etc.;
- éviter totalement la circulation automobile à l'intérieur de la station, afin de ne pas couper les pistes de ski; la topographie du terrain se prête en effet, facilement à la création d'une «route de base» desservant tour à tour un parking situé à proximité des départs des remontées mécaniques et un garage couvert situé au cœur de la station, sur lequel se trouve le centre des sports.









